

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 8 au 21 juin 2015 > n° 17 • 1,50 € • ISSN 2268-7602

La difficulté de conjuguer allemand et emploi

Alors que sa place au collège fait débat,
l'apprentissage de la langue du voisin
se développe dans le monde professionnel.



Bataille pour le Hall des Chars

Les associations se positionnent pour reprendre les installations du quartier de la Laiterie. Les projets présentés attendent la décision de la Ville de Strasbourg.

Face à la salle de concert de la Laiterie, le Hall des Chars attend le nom de son futur occupant. La Ville de Strasbourg, propriétaire du lieu, a décidé en janvier de ne pas renouveler la convention d'occupation de l'association Friche Laiterie, gestionnaire depuis huit ans. Huit années pendant lesquelles l'association a soutenu économiquement des artistes et compagnies (danse, théâtre, musique) en résidence et permis de présenter leurs créations au public. Selon plusieurs observateurs, c'est le fonctionnement autarcique du lieu qui est à l'origine de cette décision.

Pour Alain Fontanel, adjoint à la culture de la Ville de Strasbourg, l'objectif est désormais de « faire davantage vivre ce lieu et le site en créant plus d'interactions avec le quartier et en faisant venir plus de public dans la salle ».

Art versus éducation populaire

Un défi que la Friche Laiterie a fait le choix de relever. Candidate à sa propre succession, l'association a présenté en début d'année trois nouveaux projets. Le cœur de ceux-ci restant le soutien aux artistes en résidence, mais aussi l'organisation de mini-festivals tout au long de l'année et la mise à disposition de réseaux de diffusion aux artistes locaux.

Dans un autre style, le projet de la compagnie Mémoires Vives souhaite investir les lieux. Née à Strasbourg en 2006, cette compagnie œuvre aujourd'hui pour une transmission de la mémoire collective et de la diversité vers les jeunes de quartiers populaires par le biais de la création artistique. Pour Yan Gilg, son directeur artistique, le Hall des Chars permettrait de développer un « projet autour des cultures urbaines et populaires, à l'intersection entre l'éducation populaire et la création artistique ». Et ainsi ouvrir des perspectives d'« insertion sociale et professionnelle » pour les habitants de ce quartier prioritaire.



Benjamin Hourticq/Cuej

Cette philosophie trouve écho parmi les associations de quartier. Ainsi, pour Renaud Fausser, président de l'Association des habitants du quartier de la gare, il faut que « le projet sélectionné propose une médiation culturelle auprès des habitants du quartier les moins aisés afin de les amener à occuper les lieux culturels ». Il voit dans ce renouvellement une opportunité de redonner à la culture un rôle social « qui faisait vraiment partie de la politique de la Ville il y a plusieurs années ».

Le Kafteur en lice

Malgré ces attentes, le théâtre Le Kafteur semble être le mieux placé dans les négociations avec la Ville pour la reprise du Hall des Chars. Situé rue Thiergarten depuis 22 ans, ce petit théâtre a atteint les limites de ce qu'il pouvait se permettre en terme de spectacles. Son directeur, Jean-Luc Falbriard, compte sur l'espace du Hall des Chars pour développer un nouveau projet artistique avec « des formes de spectacle plus surprenantes qui associent le théâtre, la danse et la performance ». Le fondateur du théâtre compte ainsi « donner une meilleure visibilité au lieu qui est peu connu » en

■ **La salle de spectacle fait partie des trois salles abritées par le Hall des Chars, avec la salle des expositions et la salle des colonnes.**

attirant « des gens de tout Strasbourg et au-delà ». Un projet de diffusion qui répondrait à l'envie d'Alain Fontanel d'augmenter la fréquentation du lieu, mais qui s'éloignerait de la dimension sociale voulue par les associations du quartier. La décision tombera « avant la fin de l'été », a déclaré l'adjoint à la culture.

Strasbourg Curieux veut s'incarner

Autre espace courtisé, le bar de la Laiterie. Inoccupé depuis huit ans, ce lieu pourrait permettre au site internet Strasbourg Curieux de se matérialiser. Bruno Eichenberger, membre du conseil d'administration, souhaite mettre en place une galerie associative permettant d'« exposer un maximum de personnes, avec un vernissage tous les 15 jours et des concerts ». L'association a déjà présenté deux projets de reprise à la Ville. Un premier avec une demande de loyer gratuit et un autofinancement de l'association. Un second avec une location du local et une demande de subvention de 10 000 euros pour financer un emploi à mi-temps. Elle attend aussi la réponse de la mairie.

Benjamin Hourticq

120 000

C'est le montant en euros de la subvention annuelle versée par la Ville à l'association Friche Laiterie pendant huit ans.

Avec Yea, l'autopartage passe la seconde

Depuis fin mai, Citiz met à la disposition des Strasbourgeois des voitures en libre-service, qui se louent depuis un téléphone mobile.

La société strasbourgeoise Citiz a lancé son nouveau service d'autopartage Yea le 20 mai. Pas de réservation, pas de station : cette offre unique en France permet d'accéder à une trentaine de véhicules en libre-service directement depuis un téléphone mobile. « Nous avons réalisé une étude de marché en 2013 pour connaître les envies de nos adhérents concernant nos services. Cette enquête a révélé que 60 à 70 % des usagers souhaitaient laisser le véhicule où ils le désiraient », indique Jeanne Iffrig, étudiante stagiaire qui a participé à l'élaboration de cette offre.

Les trente Smart rouges constituent un service complémentaire de ceux déjà existants, particulièrement au centre-ville. Citiz, créée sous le nom d'Auto'trement en 2001, compte aujourd'hui 4000 abonnés et 60 stations réparties sur l'ensemble de l'agglomération strasbourgeoise. Des sites comme Drivy ou Ouicar proposent l'autopartage entre particuliers. Ils dénombrent respectivement 350 et 292 propriétaires de Strasbourg prêts à louer occasionnellement leur voiture.

Cibler les trentenaires

Avec le changement de mentalité à l'égard de la voiture individuelle, cette palette de services rencontre l'intérêt des habitants. Eric, la cinquantaine, sort d'une voiture près de la place d'Austerlitz. Il utilise le service Citiz depuis un peu plus d'un an pour faire des économies. « Je ne me sers pas souvent de la voiture. Avant j'avais un Scénic, avec le prix de l'assurance et de la révision ça me coûtait entre 1100 et 1200 euros par an. Là je paye 8 euros d'abonnement par mois et environ 15 euros la course. » Actuellement, la moyenne d'âge des usagers de Citiz est de 40 ans. En lançant ce nouveau modèle d'autopartage, l'entreprise

8

euros, c'est le coût mensuel de l'abonnement de base à Citiz.

2,5

euros par heure, plus 0,35 euro par kilomètre, c'est le prix de chaque location d'une voiture Yea.

4000

adhérents de Citiz à Strasbourg sur un total de 15 000 en France.

■ Trente Smart rouges Yea circulent en libre-service dans les rues de Strasbourg.

strasbourgeoise veut séduire une autre génération, celle des 20-30 ans. Pour l'instant, les jeunes préfèrent avoir recours aux bonnes vieilles méthodes du prêt entre amis. « Je n'ai pas de voiture, si j'ai besoin d'aller faire une course en dehors du centre-ville j'emprunte celle d'un ami. Si les trajets sont longs, je lui offre un plein », explique Sébastien, étudiant de 23 ans.

Une utilisation plus rationnelle de l'automobile

Qu'il relève du système D ou du service organisé, l'autopartage devrait continuer à prendre de l'ampleur d'après les observateurs. Céline Kastner, juriste au sein de l'Automobile Club, remarque : « Le maillage des transports en communs dans les zones urbaines est important, cela conduit les habitants à se passer d'une voiture et à en avoir une utilisation ponctuelle. » Les politiques publiques initiées depuis

les années 1990 ont aussi joué un rôle. « Nous essayons de limiter les déplacements qui ne sont pas justifiés. Pour des trajets compris entre un et trois kilomètres l'utilisation de la voiture n'est pas légitime », déclare Jean-Baptiste Gernet, conseiller municipal en charge des modes actifs et des nouvelles pratiques de déplacements. Autre facteur à prendre en compte selon Céline Kastner, la perte de l'image de marqueur social incarnée par la voiture. « Cela se ressent particulièrement auprès des jeunes qui attachent une plus grande importance au lien social qu'au bien matériel. Obtenir son permis de conduire ne va plus de pair avec l'achat d'un véhicule neuf. »

La société Citiz se donne deux ans pour donner un coup d'accélérateur et doubler sa clientèle. Objectif : 8000 abonnés en 2017.

Audrey Altimare



Hélène Guilly/ Cuij

La tour de Babel étudiante

La Maison universitaire internationale sera prête pour la rentrée 2015. Elle est destinée à améliorer l'accueil des élèves et des chercheurs étrangers.

Les travaux auront duré 21 mois. La Maison universitaire internationale (MUI) ouvrira ses portes, le 1^{er} septembre. Elle s'inscrit dans le programme d'investissement « Opération campus », et a coûté 17 millions d'euros. Située sur la presqu'île André Malraux, l'ancien silo Seegmuller a pour ambition de devenir le point d'accueil de référence des étudiants et des chercheurs étrangers, en proposant 169 logements et différents services administratifs.

L'Université, investisseur et locataire

Le propriétaire est une société civile immobilière détenue à 60% par la SERS, une entreprise publique locale et à 40% par la Caisse des dépôts et des consignations. Elle a contracté deux baux, l'un avec l'association Amitel et l'autre avec l'université de Strasbourg. Cette dernière ne paye pas de loyer pour les 50 prochaines années car elle a déjà investi dans le projet, à hauteur de 1,5 million d'euros, souligne Eric Hartweg, directeur opérationnel de la SERS. Amitel a été retenue après un appel d'offres, explique-t-il : « Les opérateurs privés proposaient des loyers trop élevés et ne permettaient pas aux futurs résidents de bénéficier des APL. » De plus, Amitel a de l'expérience dans le domaine. Elle gère déjà deux résidences situées à proximité du campus de l'Esplanade et va en prendre en charge une troisième à Haguenau.

La tour réhabilitée abritera 128 studios à loyer modéré, à partir de 452,27 euros pour 18,5 mètres carrés. 15 autres sont destinés à la location de meublés de tourisme et 26 ne sont soumis à aucune condition de ressources et peuvent coûter jusqu'à 750 euros par mois pour 28 mètres carrés.

Les étudiants et les chercheurs étrangers de l'Université de Strasbourg sont prioritaires. Une convention de

partenariat prévoit un contingent de 120 logements réservés à l'Université, un quota dégressif au fil de l'année. Pour l'instant, seule une vingtaine de dossiers aurait été déposée. Un premier bilan ne pourra être fait qu'en septembre.

Un point clairement identifiable

Les résidents côtoieront onze salariés de l'Université. Trois services du campus vont être délocalisés au rez-de-chaussée de la MUI : le bureau d'accueil des chercheurs étrangers (BACE), une partie de la direction des relations internationales qui s'occupe notamment des programmes Erasmus et la mission d'accueil du Service de la vie universitaire (SVU). La date du déménagement n'a pas encore été fixée : « La SERS doit livrer la partie des bureaux universitaires le 15 septembre, mais ce n'est pas idéal pour un déménagement car c'est une période dense pour les services concernés », souligne Marie Deroche, responsable du BACE et chargée de projet pour la MUI. Nadia Kardouz, la seule concernée

■ La Maison universitaire internationale, sur la presqu'île André Malraux, est un ancien silo réhabilité dont les façades ont été conservées.

17

millions d'euros. C'est le budget de construction de la MUI.

169

logements dans la MUI, dont 128 studios à loyer modéré en majorité réservés aux étudiants de l'Université.

par ce déplacement au sein du SVU, se réjouit : « Nous aurons enfin un point clairement identifiable par les étudiants étrangers. »

Avec la MUI, l'université de Strasbourg illustre sa volonté de mieux accueillir ses 9062 étudiants étrangers, soit 19,4% de ses effectifs. Lucie Gonin, chargée de la communication à la DRI, veut faciliter les démarches administratives des futurs résidents : « Nous souhaiterions organiser des permanences d'administration, et faire venir la Caisse d'allocations familiales ou les mutuelles étudiantes, selon les besoins au cours de l'année. » Une initiative qui vise à donner des repères aux étudiants et aux chercheurs étrangers : « Je ne connaissais pas la CAF quand je suis arrivé ici il y a deux mois, ce sont d'autres étudiants qui m'en ont parlé », explique Quang Duy Nguyen, 25 ans, stagiaire vietnamien au laboratoire Icube. Des expositions et des fêtes traditionnelles pourraient être aussi organisées. Une façon d'installer la MUI comme lieu international dans la ville.

Christelle Praviay



Christelle Praviay / Cuej

Grande région : enjeu capital

Strasbourg est en lice pour devenir siège de la nouvelle région. Une compétition où logiques politique et territoriale se croisent.

Le tumulte des oppositions à la fusion des régions a laissé place à la résignation. L'heure est désormais à la construction administrative de la grande région ACAL pour Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine. Quel que soit le réaménagement des services de l'Etat, la capitale strasbourgeoise semble disposer d'un traitement de faveur. L'amendement déposé par le député bas-rhinois Philippe Bies (PS) a fait de Strasbourg la seule ville française désignée par la loi comme chef-lieu d'une nouvelle région. La nomination par le gouvernement du préfet du Bas-Rhin et d'Alsace, Stéphane Bouillon, comme « préfet préfigurateur », conforte un peu plus la place de choix réservée à Strasbourg. Dans un article de *Rue89 Strasbourg* paru le 12 mai, Stéphane Bouillon a présenté la ville alsacienne comme siège d'un « état major » administratif, concentrant les « missions stratégiques qui gèrent les contrats, les budgets ou les affaires courantes ». Quant aux autres agglomérations de l'ACAL, Stéphane Bouillon entend y développer des « pôles d'excellence », en fonction des atouts de chaque territoire.

Réorganisation politique de l'ACAL

Faisant valoir leurs points forts, les différents maires de l'ACAL tentent d'influer sur ses décisions. A l'image de Laurent Hénart, maire de Nancy, qui souhaite garder le rectorat de l'académie Nancy-Metz et réclame l'implantation de l'Agence régionale de santé. Le maire d'Epinal, Michel Heinrich, revendique lui le maintien de la Chambre régionale des comptes, structure couvrant déjà la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

Mais l'ACAL doit aussi se réorganiser politiquement. Si Strasbourg a été désignée comme centre administratif, son statut de capitale politique de la grande région n'est pas acquis. La ville alsacienne dispute à Metz le siège du Conseil régional qui sera fixé à l'issue des élections de décembre 2015.

Strasbourg devra obtenir les trois cinquièmes des voix au nouveau conseil, soit 102 membres sur 169 élus.

Les candidats alsaciens vont donc devoir négocier avec les autres chefs de file départementaux. Dans un contexte parfois tendu, les compromis risquent d'être difficiles à trouver.

« Il n'y a pas de suffisance à avoir »

Des tensions qu'Anne-Pernelle Richardot (PS), qui mène la liste socialiste pour le Bas-Rhin, impute à Philippe Richert : « C'est l'exécutif alsacien, qui a stigmatisé la Lorraine et la Champagne-Ardenne lors du débat sur la réforme territoriale. Il n'y a pas de suffisance à avoir. Strasbourg a un rôle éminent dans la nouvelle région, mais ce ne doit pas être exclusif, elle doit aussi apprendre des autres territoires » souligne l'élue. Les propos de l'adjointe au maire de Strasbourg se veulent fédérateurs. Une nécessité politique puisque la liste socialiste de la grande région est conduite par le président du Conseil régional lorrain Jean-Pierre Masseret.

Philippe Richert, lui, a déjà commencé les tractations. Tête de liste UMP pour la grande région, le président du Conseil régional alsacien s'est employé à unir autour de lui la droite et l'UDI. Le Modem a cependant préféré

2015

Les 6 et 13 décembre se dérouleront les élections régionales pour désigner les 13 conseils régionaux pour un mandat de six ans.

2016

En janvier le « préfet préfigurateur » désignera des « pôles d'excellence » en fonction des atouts de chaque territoire.

■ Pour incarner la tête de liste UMP pour la grande région, Philippe Richert s'est imposé face à Nadine Morano et Benoist Apparu.

jouer cavalier seul, sous la direction de Nathalie Griesbeck. « Je suis convaincu que c'est une liste d'union qu'il faut réussir à construire dès le premier tour pour remporter cette élection sur chacune des 10 circonscriptions départementales », assure Philippe Richert. Celui qui rejetait aux premiers temps tout projet de fusion, se fait aujourd'hui héraut d'une capitale alsacienne. « J'ai déjà indiqué que je souhaitais voir Strasbourg être le siège de la future collectivité, cela ne veut pas dire que tout doit y être centralisé », pondère-t-il.

La bataille entre territoires ne semble toutefois concerner ni le Front national, mené par Florian Philippot, ni Europe Ecologie Les Verts (EELV), représenté par Sandrine Bélier. Jacques Fernique, chef de groupe EELV du Bas-Rhin, s'en remet aux urnes : « Il faut arrêter de s'inventer des débats qui seront tranchés par l'exécutif de façon démocratique. » Julia Abraham, conseillère municipale FN à Strasbourg, dénonce quant à elle « un débat superficiel et des batailles politiques qui ne mènent à rien ». Les partis devront avoir défini leur feuille de route à la fin de l'été. Donnant ainsi le coup d'envoi à la campagne.

**Valentin Ekhircz
Marie Roussel**





Margaux Bacheller/Cuej

Stan, mort il y a trois ans, a bénéficié du service funéraire minimal auquel ont droit les indigents décédés dans l'Eurométropole.

Un grain de dignité pour l'enterrement des sans-abri

Créée en mars, l'association Grains de sable aide la Ville à offrir des obsèques décentes aux sans domicile fixe.

Sylvie est morte le 5 mai. 14 jours après, son corps est inhumé au cimetière nord à la Robertsau. Il est 11 heures du matin lorsque le corbillard entre dans l'allée. Le ciel est gris, il pleut légèrement. Une quinzaine de personnes entoure le cercueil en chêne. Des amis, la fille de la défunte, des membres de l'association Grains de sable, tous très émus. « *Quel gâchis* », murmure une vieille dame, amie de la famille. Sylvie avait 53 ans. Depuis une dizaine d'années, elle vivait dans la rue.

C'est par les « *bruits de rue* » que Franck Macaud a appris le décès de Sylvie. Lui, c'est un ancien SDF. Sorti de la rue il y a moins de 10 ans, il reste marqué physiquement. Ce quadragénaire est devenu secrétaire général de l'association Grains de sable, antenne strasbourgeoise du collectif Morts de la rue lorsque celle-ci a été créée en mars dernier. Sans-abri pendant trois ans, Franck Macaud est familier du terrain : « *On se connaît tous au moins de vue.* » Une fois la cérémonie terminée, il a tenu à déposer un petit bouquet de marguerites sur la tombe de l'un de ses amis, Stan, décédé il y a trois ans à la suite d'une bagarre. La petite tombe se distingue des autres par sa simplicité : une croix en bois.

Une croix, un nom, un cercueil en chêne, un corbillard et quatre porteurs. C'est le service funéraire minimal financé par la Ville de Strasbourg. Après une enquête sur la situation

49 ans. C'est l'espérance de vie dans la rue, contre 80 ans en moyenne en France.

350 personnes sans-abri vivent à Strasbourg, selon l'association Grains de sable.

financière du défunt, il appartient à la commune de décider au cas par cas si celui-ci peut bénéficier de la prise en charge des obsèques. En Alsace, le droit local impose aux communes d'organiser des « funérailles décentes » pour « toute personne dénuée de ressources ». Dans le reste de la France, ce sont des motivations sanitaires qui imposent l'inhumation. D'où la présence de carrés des indigents ou de fosses communes. Dans l'Eurométropole, l'organisation pratique est confiée à la société d'économie mixte des Pompes funèbres publiques rhénanes, héritière de la régie municipale de Strasbourg.

Un message d'estime

« *On essaie le plus possible que les gens de la rue aient le même droit que les autres citoyens. Qu'ils soient traités de la même façon à l'hôpital, qu'ils soient traités de la même façon au cimetière* », explique Sophie Fauroux, responsable de la paroisse protestante de la Résurrection au Neuhof. Cette cinquantenaire, membre fondateur de Grains de sable, raconte l'anecdote qui l'a décidée à assumer cette mission, il y a une dizaine d'années : « *C'était l'un de nos premiers enterrements. Le monsieur décédé logeait près d'une église. Alors on s'est dit que la moindre des choses serait qu'il ait un enterrement correct dans cette église avec les gens qui le croisaient tous les jours. À la sortie de la cérémonie, un SDF s'est approché de moi et m'a*

dit : « J'espère que vous ferez pareil quand ce sera moi, et quand ce sera toi, on sera tous là. »

Depuis 2001, elle a pris l'initiative de faire paraître un faire-part de décès dans les DNA et de communiquer les informations nécessaires sur les obsèques. « Nous tenons à encourager les personnes de la rue à assister à l'enterrement de leurs amis, explique-t-elle, et ça demande beaucoup de temps. » Il faut aller les chercher un par un, leur indiquer le lieu et l'heure de l'enterrement et les attendre sur place : « Aller à l'enterrement d'un pote, c'est affronter sa mort, leur propre mort et leur extrême vulnérabilité, dont ils ont conscience, mais qu'ils refusent. » Sophie Fauroux regrette le « réel déficit de parole autour de cette question ». En organisant ces cérémonies, les bénévoles de l'association veulent montrer aux SDF « que leur vie a du sens et que, quand ce sera le moment de les enterrer, on sera là pour leur rendre hommage. En le faisant, on parle aux vivants, on leur envoie un message d'estime et ils en ont besoin ».

Retrouver les familles des défunts

Pendant l'enterrement, il faut composer avec ces personnalités parfois compliquées et difficiles à gérer. Sophie Fauroux se souvient de funérailles où l'un d'entre eux a voulu rendre hommage à son vieil ami en versant une bouteille de vin sur le cercueil. Un geste mal interprété par l'un des employés des pompes funèbres. Ces derniers « peuvent être sur la défensive quand on arrive avec des gars qui vacillent », plaisante-t-elle. La nouvelle association est allée se présenter aux Pompes funèbres publiques rhénanes, pour se poser en tant que médiatrice lors de ces enterrements un peu particuliers.

Sa mission continue après les funérailles. Guillaume Keller Rusher est le deuxième secrétaire général de Grains de sable. Travailleur social, il insiste sur l'importance de recueillir les dernières volontés et d'entretenir les sépultures : « Les croix en bois durent un temps mais elles se détériorent rapidement, il faut les remplacer, remettre une plaque avec le nom. »

L'association a également permis de retrouver des familles de sans-abri décédés. La recherche des proches relève des compétences de la Ville, mais celle-ci peine parfois dans ses démarches, surtout si la personne décédée est étrangère. Franck Macaud a ainsi pu aider à retrouver une famille en Lituanie par exemple.

En s'associant au collectif national des Morts de la rue, Grains de sable participe désormais au recensement des défunts et à l'élaboration de statistiques. De quoi meurt-on dans la rue ? Sans vouloir généraliser, Franck Macaud dénonce l'impact de l'alcool, de la drogue, et des médicaments sur les organismes déjà fragiles de ceux qui vivent dans la rue. Mais comme l'explique Sophie Fauroux, « les causes de décès sont sensiblement les mêmes que pour le reste des citoyens. Par contre, ils meurent bien plus jeunes et beaucoup plus soudainement ».

Des départs brutaux pour ces gens qui se sentent négligés et n'osent pas penser qu'il en sera autrement après leur mort. Un sentiment tenace contre lequel se mobilisent les bénévoles de Grains de sable.

**Margaux Bachelier
Hélène Gully**

26

obsèques de sans-abri ont été organisées par la Ville de Strasbourg en 2014.

1890

euros, prix moyen d'un enterrement de service minimal, assuré par la Ville.

10

ans. C'est la période de mise à disposition des concessions par la Ville pour permettre aux familles de se manifester et de réclamer le corps.

Rectificatif

Contrairement à ce qui est écrit dans le n°16 de Viva Cité (« La salle de shoot se fixe à l'hôpital ») les « petits deals » sont autorisés au sein de la salle de d'injection et non aux alentours. Seule la possession de drogue n'est pas sanctionnée à proximité de la salle.

« Une histoire d'amitié qui a mal tourné »

Deux affaires concernant des travailleurs étrangers ont été soumises au Conseil des prud'hommes de Strasbourg.

Doctorant étranger, le demandeur a été serveur dans un kebab situé dans le centre-ville. Le jeune homme a enchaîné deux CDD : l'un du 1^{er} avril au 30 juin 2012, l'autre du 15 février au 19 octobre 2013. Il poursuit son ex-employeur pour plusieurs motifs dont celui d'avoir travaillé entre ses deux CDD. Les deux parties s'affrontent face aux quatre conseillers prud'hommes, deux représentant les salariés et deux autres les employeurs. Leur décision ne devrait pas être compliquée sur ce point car, chose rare, la société gérant le restaurant « reconnaît son erreur », explique son avocate M^e Esther Ouaknine. Un conseiller prud'homal en sourit. Les CDD devraient donc devenir un CDI donnant droit au paiement des indemnités de licenciement. Mais le montant dépend des horaires de travail. 20 heures selon le contrat, ce que conteste M^e Marie Eichenlaub, l'avocate de l'ex-serveur. L'ancien salarié reste quant à lui vague sur ses horaires, préférant insister sur ses cartes de séjour. M^e Ouaknine en profite pour mentionner une règle souvent méconnue : « Les étudiants étrangers ne peuvent travailler plus de 20 heures par semaine, un contrat de 35 heures n'aurait pu être signé. »

« Une histoire d'amitié qui a mal tourné », résume l'avocate de la défense de la seconde affaire. Elle oppose un professeur de ju-jitsu brésilien et le gérant d'une boutique de diététique située dans une rue piétonne de Strasbourg. Selon l'avocate de ce dernier, M^e Hélène Troyanowsky, c'est une amitié naissante qui expliquait la présence du Brésilien dans la boutique de février à juin 2012. En revanche, pour M^e Chloé Brill, avocate du professeur de ju-jitsu, il s'agissait de travail dissimulé, et l'employeur se doit de payer les salaires sur cette période. En tout cas, un contrat a bien été signé en juin 2013 entre les deux « amis ». Mais plus d'un an après, le vendeur réclame à son employeur des heures supplémentaires : il aurait dû travailler 20 heures, il estime en avoir fait le double. Refus du gérant, suivi d'un message sur Facebook : « Salut, tu peux venir dimanche pour ta lettre de démission. » S'agit-il d'une démission « forcée » ? Pour M^e Troyanowsky, il serait parti de son propre chef sans rien demander. Ce serait « une personne instable (...) sans crédibilité », affirme-t-il, s'appuyant sur un témoignage de la future ex-femme du plaignant qui l'accuse d'avoir profité de la gentillesse du gérant. « Une vengeance d'une femme en instance de divorce à ne pas prendre en compte », rétorque l'avocate du Brésilien.

Les décisions seront rendues en septembre.

Thomas Destelle



Le Minotaure, champion de France de cheerleading

■ 20 heures, mercredi soir. Les cheerleaders du club du Minotaure de Strasbourg commencent leur entraînement au centre sportif de l'Esplanade. La fierté de leur titre de champions de France décroché le 9 mai dernier se lit sur leur visage. Alexandra Pierre, entraîneuse de l'équipe depuis dix ans, se réjouit : « Pour avoir ce résultat, on a travaillé tellement longtemps. Même si c'est un aboutissement en soi, c'est aussi le début d'un nouveau cycle. »

Ce club de cheerleading créé en 2004 compte une vingtaine d'athlètes de 12 à 23 ans. « Plus on commence tôt, meilleur on est », souligne Alexandra Pierre. Dans la salle de gymnastique, le groupe de 16 filles et deux garçons s'échauffe. Course, sauts, roulades et lancers

avant de réviser les différentes chorégraphies. Pour garder la forme, les jeunes sportifs complètent avec des pompes et des abdos à la maison tous les jours.

C'est le premier entraînement pour Marcia, collégienne de 12 ans. « Quand j'ai vu les vidéos de cheers, ça m'a beaucoup intéressée. C'est pour ça que j'ai intégré ce club. »

Le cheerleading est apparu à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis où il s'est développé comme sport populaire. La discipline ne s'est implantée en France que dans les années 1980 et demeure assez confidentielle.

Texte et photos : Huong Dang





L'allemand, un atout professionnel à décliner

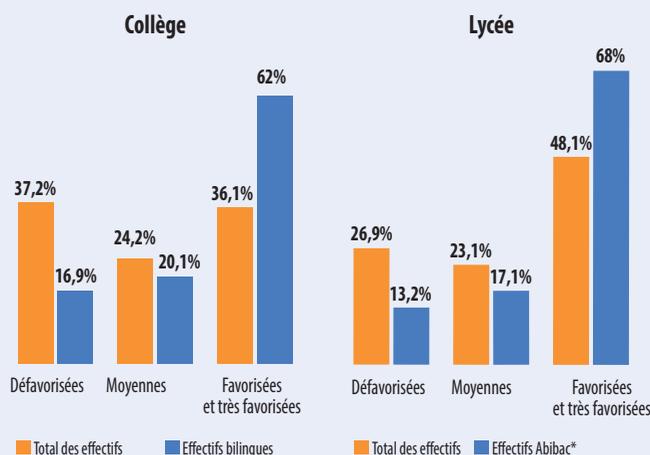
En Alsace, l'allemand souffre d'un enseignement peu tourné vers l'emploi. La Région veut réorienter son apprentissage vers les filières professionnelles pour profiter des opportunités outre-Rhin.

C'est l'une des mesures de la réforme du collège qui passe mal : la disparition des classes bilingues. Jugées « élitistes » par le gouvernement, ces classes permettant aux élèves qui le souhaitent

d'apprendre deux langues vivantes dès la 6^e, seraient sélectives. Le motif de leur suppression est « la réalisation de l'égalité des élèves », explique Philippe Lochu, secrétaire académique SNES FSU. Mais selon lui, en Alsace le bilingue n'introduit pas de

Des dispositifs scolaires élitistes

Représentation en % des catégories socio-professionnelles



Défavorisées : ouvriers qualifiés et non qualifiés, ouvriers agricoles, retraités employés, ouvriers et personnes sans activité professionnelle.

Moyennes : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants.

Favorisées et très favorisées : professions libérales, cadres de la fonction publique et des entreprises, enseignants, professions de l'information, des arts et du spectacle.



■ Au collège Fustel de Coulanges, dans la classe d'Aurélié Gayrard, 23 élèves sur 24 étudiaient déjà l'allemand en primaire.

■ L'Abibac* : examen unique permettant l'obtention simultanée du baccalauréat français et de son équivalent allemand l'Abitur.

« discrimination sociale », puisqu'il concerne 64% des élèves de 6^e, selon le rectorat. Dans le reste de la France, ce dispositif ne concerne que 20% des élèves, mais il a tout de même permis à l'allemand de se maintenir comme la troisième langue vivante enseignée en France, après l'anglais et l'espagnol. Cette suppression, « c'est le début de la fin », craint Pascale, 50 ans, professeur d'allemand au lycée Marguerite-Yourcenar à Entzheim, venue manifester comme 200 autres professeurs devant le rectorat de Strasbourg mardi 19 mai. Un constat partagé par sa collègue Marie-Christine, 57 ans : « La fin des classes bilingues, ça veut dire moins d'échanges, et moins d'ouverture culturelle. L'allemand est nécessaire en Alsace mais parfois on s'en rend compte trop tard. » « Beaucoup d'élèves ont des parents qui travaillent en Allemagne, certains y font également des petits jobs. C'est naturel, c'est une culture de traverser le Rhin », indique Delphine, professeur d'allemand de 45 ans qui participe également à la manifestation. Ce particularisme géographique, historique et culturel se traduit



Aurélië Sipos / Cuej

par un enseignement massif de cette langue : en primaire, 9 élèves sur 10 l'apprennent, d'après le rectorat.

L'allemand littéraire critère d'excellence

Non concerné par la réforme, un autre dispositif est aussi pointé comme élitiste : les classes bilingues, qui ne concernent que 4% des collégiens et 3% des lycéens, selon les données de l'académie de Strasbourg. Au collège, les catégories socioprofessionnelles favorisées ou très favorisées représentent plus de la moitié des effectifs des classes bilingues. « Ces élèves s'inscrivent plutôt dans un parcours d'études longues dans la voie générale puis dans l'enseignement supérieur. De ce fait, ce ne sont pas ceux qui pourraient le plus bénéficier de l'emploi transfrontalier », pointait l'ancienne rectrice Armande Le Pellec Muller en 2011 dans un éditorial publié sur le site de l'académie. L'allemand littéraire, utilisé par les parents comme critère d'excellence, est déconnecté du marché de l'emploi. Depuis des années, le nombre d'Alsaciens qui passent le Rhin pour

400

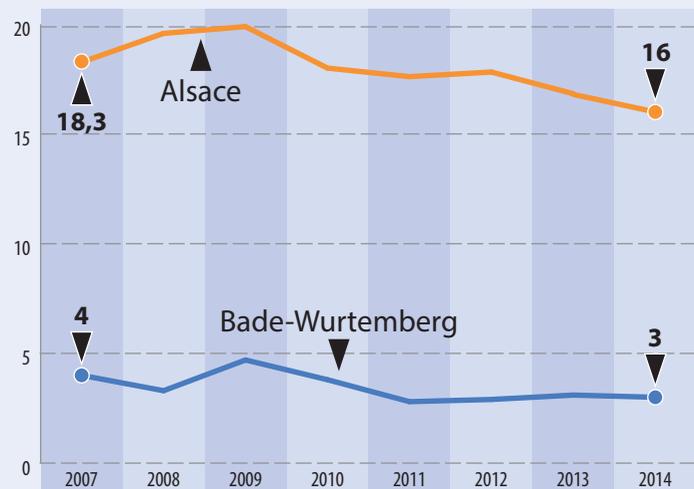
le nombre de personnes accompagnées depuis 2011 par le programme Allemand Pro.

64%

des élèves de 6^e apprennent le français et l'allemand.

Les jeunes badois épargnés par le chômage

Taux de chômage des moins de 25 ans en %



© Cuej Infographies / Sources : Insee, Statista

■ Régression démographique, taux de chômage des jeunes autour de 3% : le Bade-Wurtemberg représente un eldorado pour les travailleurs français.

travailler est en baisse. 45% des postes restant à pourvoir outre-Rhin sont des emplois ouvriers, selon l'Insee. Or, dans les filières techniques, l'apprentissage de la langue a longtemps été délaissé. « A l'approche de l'échéance de l'emploi, l'allemand est abandonné », regrette Rémy Sublon, proviseur du lycée professionnel Jean-Rostand. Dans cet établissement strasbourgeois, seuls deux BTS sur dix proposent des cours d'allemand.

Un besoin de main d'oeuvre

L'emploi transfrontalier constitue pourtant un atout majeur pour l'économie locale. 540 entreprises allemandes, principalement dans le secteur industriel, sont implantées en Alsace, et environ 25 500 Alsaciens travaillent en Allemagne, dont 6000 Strasbourgeois. Le Bade-Wurtemberg ne connaît que 4% de chômage contre 10% en Alsace. Le reflux de la démographie y annonce également un besoin de main-d'oeuvre. D'ici 2020, la région de Brisgau dans le Bade-Wurtemberg subira par exemple une baisse de 30% de la part des 16-25 ans dans la population d'après le rectorat. « Pourquoi ne pas profiter, en tant que Français, de cette régression démographique ? », s'interroge Alexis Lehman, administrateur de la fondation entente franco-allemande, qui porte des projets transfrontaliers et

réalise de nombreuses études sur le sujet.

Kehl, passerelle de l'emploi

En profiter, c'est l'objectif des actions initiées par le Conseil régional. Depuis sa création le 26 février 2013, le service de placement transfrontalier de Kehl fait office de passerelle entre les entreprises et les chômeurs des deux pays. L'Agentur für Arbeit, équivalent allemand du Pôle Emploi, abrite dans ses locaux les bureaux de quatre conseillers un peu spéciaux. Avec ses trois autres collègues, deux Allemandes et une Française, Anne François est devenue l'interlocutrice obligée des Français désireux de travailler en Allemagne : « Nous avons placé 85 demandeurs d'emploi sur le marché en 2014, c'est un très bon chiffre. » Les secteurs les plus privilégiés sont le bâtiment, l'industrie et le transport logistique : « Dans ces domaines-là, on a de bonnes chances de trouver un emploi. En revanche, un bon niveau d'allemand sera demandé même si les compétences et les qualifications sont suffisantes. » Si les candidats ne maîtrisent pas le niveau requis, des cours leur sont dispensés. Proposé par le réseau des centres de formation pour adultes Greta, et financé intégralement par la Région, le programme Allemand Pro permet aux demandeurs d'emplois de suivre entre 100

et 120 heures de cours de langue, tournées vers le monde professionnel. Plus de 400 personnes ont ainsi pu être accompagnées depuis 2011.

Mesures volontaristes

Autre initiative lancée en 2013, la signature d'un accord-cadre sur l'apprentissage transfrontalier dans le Rhin supérieur par 28 institutions françaises et allemandes, dont la région Alsace, les Länder de Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat ainsi que la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et son équivalent allemand de Fribourg-en-Brigau. Destiné à faciliter la mobilité transfrontalière des apprentis, il concerne les jeunes de moins de 26 ans qui veulent réaliser la partie pratique de leur formation dans le pays voisin. À la fin de leur formation, les apprentis bénéficient d'une double qualification, allemande et française. 130 contrats d'apprentissage ont été signés depuis la mise en œuvre de l'accord-cadre, note Valérie Kapps, responsable de l'apprentissage transfrontalier à la Région.

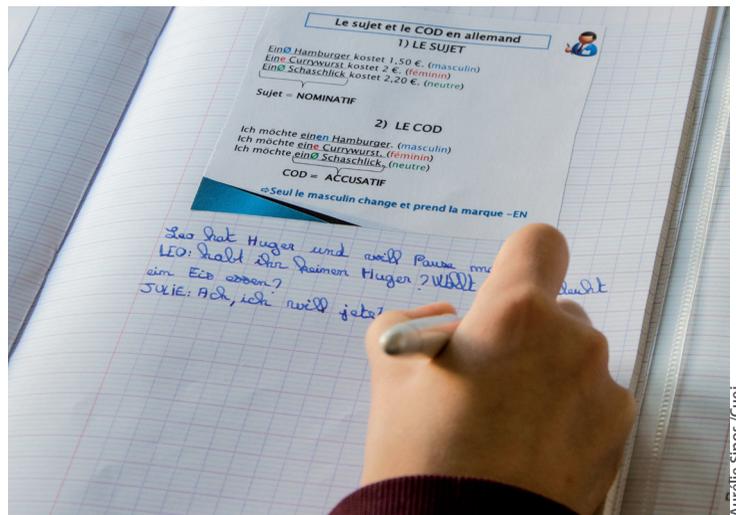
Malgré ces mesures volontaristes, de nombreux obstacles subsistent. Le niveau réel d'allemand demandé par les entreprises est difficile à appréhender. « Sur les offres d'emploi, il

■ **À la rentrée prochaine 31 classes bilingues seront créées dans le Bas-Rhin**

6000

Strasbourgeois travaillent en Allemagne

■ **La majorité des postes à pourvoir outre-Rhin sont des emplois ouvriers. Mais ils ne trouvent pas preneur.**

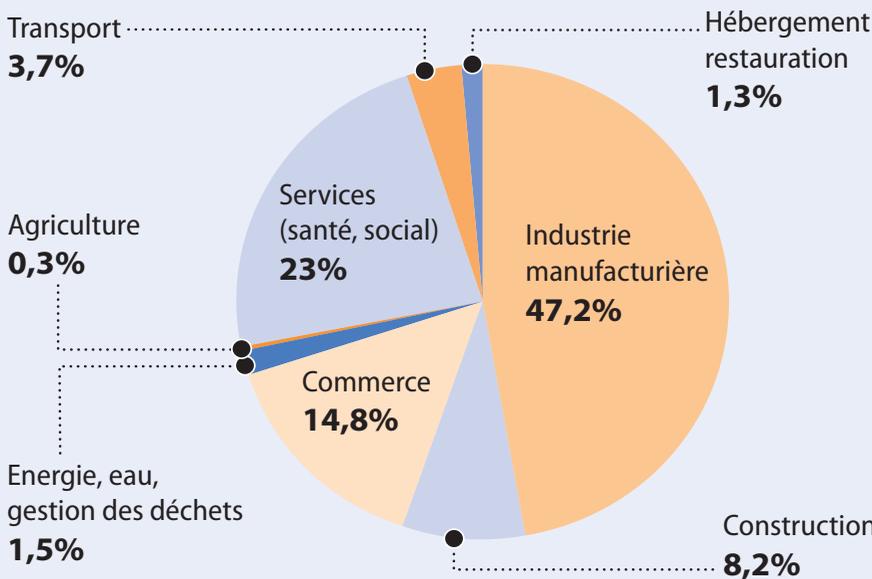


Aurélie Sipos (Cuej)

est écrit : "Bon niveau exigé" mais c'est relatif selon les entreprises », explique Vincent Goulet, sociologue et auteur d'une étude sur la mobilité transfrontalière réalisée auprès de jeunes du sud de l'Alsace. Les employeurs utilisent le cadre commun européen pour les langues. A1, A2 pour débutants, B1, B2 pour les utilisateurs indépendants et C1 et C2 pour les apprenants expérimentés. Des grilles d'évaluation qui sanctionnent un apprentissage scolaire de la langue, mais ne préjugent pas de capacités linguistiques professionnelles. Pour les candidats à l'apprentissage, le problème est le

même. Au sein de l'Arbeitsagentur de Lahr dans le Bade-Wurtemberg, deux conseillers recrutés lors de la signature de l'accord-cadre sont là pour les aider. « On fait de l'accompagnement, on corrige les documents comme les lettres de motivation et les CV, précise Lauréline Flaux, l'une des deux chargés de mission. On explique aux entreprises l'avantage de recruter un apprenti français, et on les accompagne autant que les élèves. » Autant d'énergies et d'actions autour de l'insertion professionnelle mises en œuvre pour faire traverser le Rhin aux jeunes Strasbourgeois.

Les frontaliers bas-rhinois travaillent majoritairement dans l'industrie



© Cuej Infographies / Sources : Insee, recensement de la population 2011

Une nouvelle option: L'Azubibac-pro

Contraction d'Ausbildung « formation » et Auszubildende « apprentis », l'Azubi-bacpro permet à des élèves français et allemands d'obtenir, en plus de leur diplôme, une attestation de compétences reconnue en Allemagne. Lancé à la rentrée 2014, le dispositif concerne 53 élèves de quatre lycées de l'académie de Strasbourg, à Illkirch, Pulversheim, Saint-Louis et Colmar. Ces lycéens suivent trois heures d'allemand par semaine ce qui leur permet de maîtriser le vocabulaire professionnel. Ils doivent également effectuer des stages dans le pays partenaire pendant six à huit semaines.

À partir de la rentrée 2015, le lycée Charles-Pointet à Thann et Stanislas à Wissembourg rejoindront le dispositif.

Les petits bleus se forment à Kehl

Le centre de formation BAG propose depuis 2013 aux Français un apprentissage en quatre ans. Ils sont onze Alsaciens à en profiter.

Au numéro 31 de la Weststraße, sur le port de Kehl, se trouve le centre de formation BAG. Dans l'atelier, les apprentis en bleu de travail s'affairent autour des machines. Concentrés, lunettes de protection sur le nez, ces jeunes reproduisent des gestes techniques sous la surveillance de leurs tuteurs. Ils sont ici pour être formés au métier de mécanicien industriel dans le domaine de l'aciérie. Parmi ces 40 apprentis, onze Alsaciens, huit en pré-qualification et trois qui ont véritablement commencé leur spécialisation.

Depuis septembre 2013, le centre de formation BAG, filiale du groupe d'aciérie BSW, offre aux Français la possibilité de venir se former en alternance. La formation dure quatre ans et se déroule en deux étapes. « L'apprenti alsacien passe une année de pré-qualification avec des cours d'allemand intensif et des cours pratiques dans l'atelier », explique Bernd Wiegele, directeur du centre de formation. Puis les trois années suivantes sont consacrées à la spécialisation et comprennent douze semaines par an de cours théoriques à la Berufsschule (centre d'apprentissage) de Kehl.

Quatre ans de formation

Si Bernd Wiegele a souhaité élargir son recrutement aux Alsaciens, c'est pour « ouvrir un pont sur le Rhin ». Et « anticiper le manque de main-d'œuvre » de l'Allemagne. Une ouverture qui ne va pas forcément de soi. « Ce n'est pas si facile que ça de motiver les jeunes à traverser le Rhin », indique le directeur, mettant également en avant les obstacles administratifs. Ce qui coince aussi, c'est l'inadéquation entre les formations françaises et allemandes. « En France, un cuisinier est formé en deux ans, avec un CAP, alors qu'en Allemagne, la formation dure toujours trois ans, donc si ce Français qualifié cherche du travail chez nous, il risque d'être embauché comme un

simple commis », explique Bernd Wiegele. Chez BAG, les apprentis alsaciens sont donc formés quatre ans. Pour Nadir, 22 ans, « c'est un peu long mais ça en vaut la peine ».

Maitriser la langue pour plus d'opportunités

Autre obstacle pour les élèves : maîtriser la langue de Goethe. « Apprendre l'allemand, ça fait peur », reconnaît Yacine, 21 ans. Les élèves en pré-qualification suivent cinq heures de cours d'allemand par semaine, cours qui sont financés par la région Alsace. Grammaire, conjugaison, lecture : Ulrike Le Bras veille à la progression de ses élèves. Pour le vocabulaire, « c'est plutôt dans l'atelier que ça se passe ». Malgré un niveau laborieux en septembre, la motivation a rapidement produit ses effets. « Il n'y a que la langue qui est un frein au début. Après, le travail, c'est le même partout », assure Nadir.

D'autant plus que pour ces jeunes, l'Allemagne représente la seule perspective d'emploi. « En France, tout est bouché, il n'y a plus de place en alternance.

580€

c'est le montant de l'indemnisation mensuelle des élèves en pré-qualification.

Dossier réalisé par Olivia Chandioix, Aurélie Sipos, Antoine Terrel

■ Jérôme et Mathieu devant une machine de l'atelier de BAG. Ils sont en formation dans l'entreprise depuis septembre.

En Allemagne, ce sont eux qui viennent nous chercher directement », se félicite Yacine.

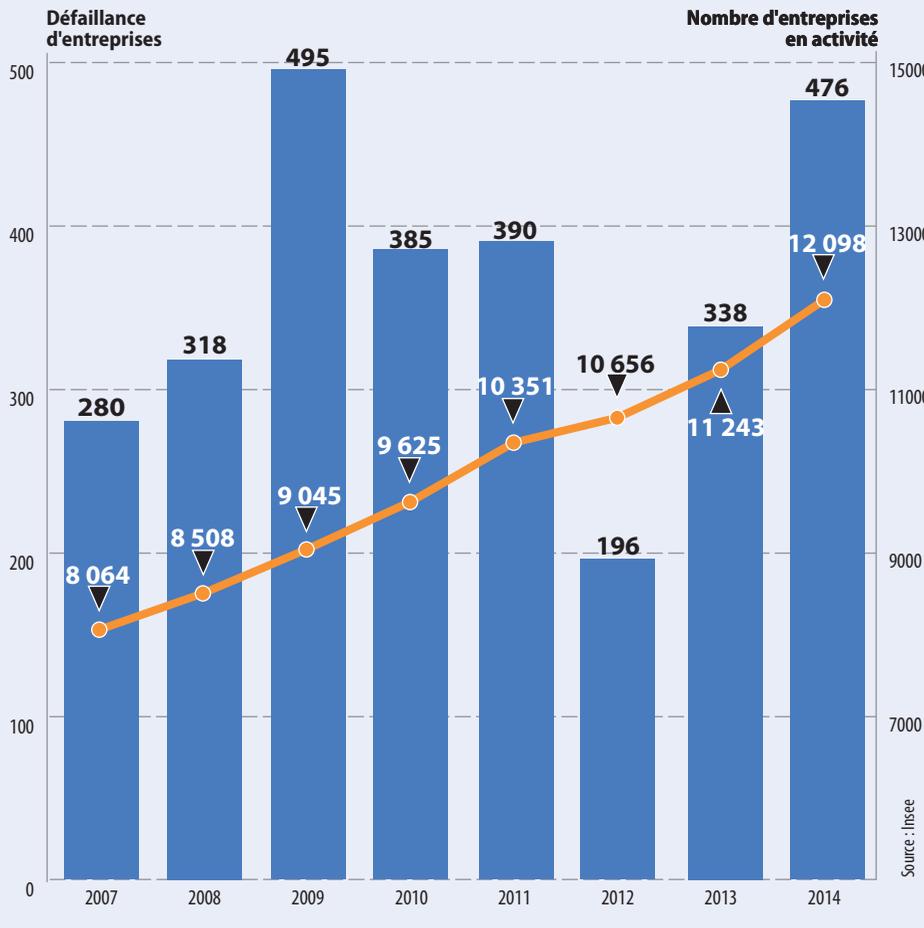
Si Karim, 18 ans, élève de première année a entendu parler de cette formation grâce à son père qui travaille déjà pour BAG, pour une grande majorité de ses camarades, l'information est venue des missions locales pour l'emploi. Ces dernières sont chargées de repérer les candidats et d'assurer leur suivi pendant leur apprentissage. Les apprentis sont indemnisés à la fois par la Maison de l'emploi de Strasbourg, association qui a notamment comme mission la coopération transfrontalière, et la Bundesagentur für Arbeit.

A l'issue de leurs quatre ans d'apprentissage, un emploi attend Jérôme, Yoann, Mathieu, Karim et les autres chez BSW. Une perspective réjouissante pour Nadir : « C'est super, on a pratiquement 100 % de chances d'être embauché ! » Une satisfaction partagée par Bernd Wiegele qui prévoit déjà de recruter douze personnes pour la prochaine promotion, soit quatre de plus qu'actuellement.



Olivia Chandioix / Cuej

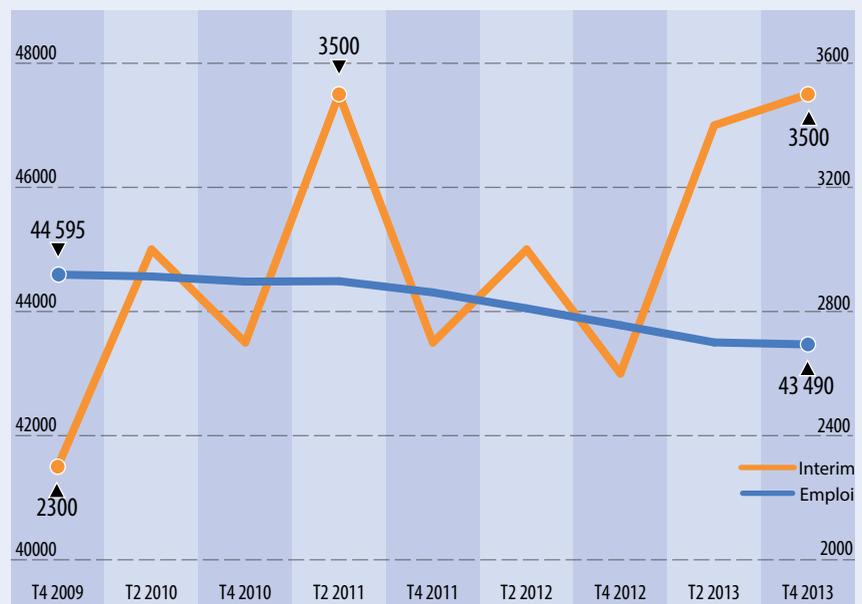
Le nombre d'entreprises du BTP en Alsace augmente, leur disparition aussi.



Le bâtiment et travaux publics (BTP) est souvent présenté comme étant le secteur économique de la construction. Il réunit la conception, ainsi que la construction privée et publique. Depuis la crise des subprimes de 2008, le secteur souffre, malgré une légère reprise de 2011 à 2012. L'Alsace n'échappe pas à ce constat, comme le montre le nombre de défaillances dans la région. En 2014, ce chiffre se rapproche du niveau de 2009 avec 495 entrepreneurs qui ont cessé leurs activités. Et 2015 est sur la même tendance, avec déjà 124 défaillances au premier trimestre. En revanche, le nombre d'entreprises en activité ne connaît pas la crise et augmente. Toutefois, depuis 2008, le statut d'auto-entrepreneur fausse les chiffres des créations d'entreprises.

L'emploi dans le BTP, l'emploi en Alsace diminue depuis cinq ans. Au dernier trimestre de 2013, les effectifs atteignent 42 119 alors qu'ils étaient 44 595 à la fin de l'année 2009. Une chute de 5,55 % de l'emploi sur trois ans qu'il faut relativiser. En Alsace, l'emploi intérimaire est monté à 3500 au quatrième trimestre 2013, un niveau déjà atteint au deuxième trimestre de 2011. Un signe de reprise ? Pas sûr, les entreprises se tournent peut-être vers les emplois précaires pour résister à la crise.

La diminution progressive de l'emploi est compensée par l'intérim



Des trophées plein le panier

Après 34 ans de carrière dans le basket, l'entraîneur Vincent Collet continue d'exercer son métier avec conviction. Grâce à lui, la SIG s'est installée au sommet.

Debout le plus souvent, Vincent Collet guide ses joueurs par des gestes précis. Lorsqu'il lève un doigt, son meneur sait quel système de jeu mettre en place. « Il est passionné par le basket. C'est ce qui lui permet d'être à l'écoute et de comprendre ses joueurs », affirme Florent Pietrus, un des piliers de l'équipe de France. Natif de Seine-Maritime, Collet a fêté ses 52 ans le 6 juin. 52 ans dont 34 consacrés au basket : 17 en tant que joueur et 17 comme coach. Deux ans seulement après sa retraite de joueur, il prend les rênes de son équipe de cœur, Le Mans. Au total il aura passé 16 saisons dans cette ville, dont la moitié comme joueur : « Beaucoup pensent que je suis originaire du Mans vu l'attachement particulier que j'ai avec cette ville, mais en réalité pas du tout. »

Dévoué au club strasbourgeois

Après huit saisons sur le banc manqué par un titre de champion de France, Vincent Collet répond favorablement, en 2008, à l'ASVEL, le club de Lyon-Villeurbanne, qu'il a connu comme joueur.

Malgré un titre conquis en 2009, il est remercié en novembre 2010 après une série de défaites en début de saison. Un événement qui le conduit à la dépression pendant deux mois alors qu'il conserve son poste de sélectionneur de l'équipe de France qu'il occupe depuis mars 2009 : « En janvier, j'ai fait un voyage aux États-Unis pour rencontrer les joueurs français évoluant en NBA afin de préparer les championnats d'Europe 2011. Ça m'a donné une perspective, l'envie de me dépasser avec l'équipe de France. »

En mai 2011, il accepte le poste d'entraîneur proposé par le club de la SIG (Strasbourg Illkirch Graffenstaden). À la clé, deux finales de championnat de France en 2013 et 2014, puis la coupe de France et la Leaders Cup remportées cette saison. Lorsqu'en novembre dernier, l'Olympiakos le contacte pour



■ Pour la troisième fois, Vincent Collet a été nommé « entraîneur de l'année » par un panel de journalistes sportifs et d'entraîneurs.

le débaucher de Strasbourg, il n'hésite pas une seconde : « La saison avait déjà débuté, je ne voulais pas trahir mes joueurs. D'un point de vue sportif, ça ne correspondait pas à ce que je suis. » L'attachement à sa nouvelle région a aussi joué dans sa prise de décision : « Strasbourg est une belle ville. La vie sociale est riche et il y a beaucoup de moments forts comme les marchés de Noël. Je retrouve la mentalité sportive dans cette convivialité. »

Un rôle pour chaque joueur

Une convivialité qui dicte sa façon d'entraîner. « Il ne privilégie pas un ou deux joueurs. Il sait qu'il a besoin de chacun pour aller au bout », explique Florent Pietrus. C'est l'un des facteurs qui a permis à l'équipe de France de remporter le championnat d'Europe 2013. Et à la SIG de pouvoir viser un triplé inédit cette saison (coupe de France/leaders Cup/championnat de France). Avec la sélection nationale ou avec la SIG, Vincent Collet applique les mêmes recettes : « Je suis attaché à la cohésion et à la construction de l'équipe. Il faut que chaque joueur ait un rôle, cela permet d'obtenir un état d'esprit constructif

pour atteindre nos objectifs. » Une obsession d'un collectif fort qui n'empêche pas une attention toute particulière à l'individu. « Vincent est un psychologue. Il trouve toujours le mot juste, que ce soit pour te piquer dans ton orgueil ou pour te rassurer », confie Florent Pietrus. « À mon retour de NBA, il m'a beaucoup parlé et m'a guidé. C'est une bonne personne, il m'a mis dans les meilleures conditions » témoigne Alexis Ajinça, que Vincent Collet a eu sous ses ordres à Strasbourg et en équipe de France.

Sa femme et ses trois enfants constituent son autre et indispensable "équipe" : « Je suis un tiers du temps en déplacement, ma vie familiale en pâtit. Ce sont des sacrifices pour chacun, mais ils connaissent mon amour du basket. »

Ce n'est pas encore cet été que sa famille profitera des tartes flambées que Vincent aime cuire dans son four spécial : l'équipe de France sera en pleine préparation. Elle devra défendre son titre de championne d'Europe devant son public du 4 au 20 septembre pour espérer décrocher une qualification pour les JO de 2016.

Adrien Max

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.
11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Nicole Gauthier

ENCADREMENT :
Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Stéphanie Peurière

RÉDACTEUR EN CHEF :
Adrien Max

ICONOGRAPHIE :
Margaux Bachelier

RÉALISATION :
Audrey Altimare
Margaux Bachelier
Olivia Chandioux
Huong Dang
Thomas Destelle
Valentin Ehkirch
Hélène Gully
Benjamin Hourticq
Adrien Max
Christelle Praxivay
Marie Roussel
Aurélié Sipos
Antoine Terrel

PHOTO DE UNE :
Aurélié Sipos

INFOGRAPHIE :
Thomas Destelle
Adrien Max

IMPRESSIION :
Imprimerie de l'Université de Strasbourg

ISSN 2268-7602